

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00046
Numéro SIREN : 413 755 463
Nom ou dénomination : SCIS MARCADE

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2022 sous le numéro de dépôt 5758

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SCIS MARCADE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>138 route de Tours 72230 MULSANNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4137546300010</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	169 132
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 497
	Immobilisations en cours	AV	AW	985
	Avances et acomptes	AX	AY	511
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	10 264 191
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	381 024
	Autres titres immobilisés	BD	BE	9 883 167
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	10 434 819
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	725
	Autres créances (3)	BZ	CA	22 049 633
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	139 136
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	789
	TOTAL (III)	CJ	CK	22 190 283
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	32 625 102
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Pour copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise		SAS SCIS MARCADE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 266 611)			DA	2 266 611		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 249 951		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	226 661		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	9 726 473		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	380 323		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
					DL	14 850 019	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 225 993		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	14 382 940		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	18 645		
	Dettes fiscales et sociales			DY	765 496		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
				EC	17 393 075		
				ED			
				EE	32 243 093		
KENVUJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	15 740 916	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS SCIS MARCADE

Néant *

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	72 000	FH		FI 72 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	72 000	FK		FL 72 000	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP 2 020	
	Autres Produits (1) (11)					FQ 5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 74 025
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 51 128	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 4 682	
	Salaires et traitements *					FY 30 000	
	Charges sociales (10)					FZ 17 389	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 499	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 48	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 103 746		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG -29 721		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 342 007		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 54 403		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM 56 976		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP 453 386		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 37 738		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU 37 738		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 415 647		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 385 926		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SCIS MARCADE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 5 603	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 527 411	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 147 088	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 380 323	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *
			{ - Crédit-bail immobilier
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	
	(9)	Dont transfert de charges	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6
	dont cotisations facultatives Madelin		A7
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0	
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS		NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NA
LES EFFECTIFS		NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES		NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 32 243 093,04 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 380 323,20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique 3 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
CADRE A				
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	169 132	
CORP.:	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles		1 497	
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	1 497		
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		9 264 191	1 000 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	9 264 191		1 000 000
	TOTAL GENERAL	9 434 819		1 000 000
CADRE B				
		Diminutions	Valeur brute des	Réévaluation
		par virt poste	immob. fin ex.	légale/Valeur
				d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	169 132	
CORP.:	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			
	Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles		1 497	
	Mat. bureau, inform., mobilier			
	Emb. récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL		1 497	
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		10 264 191	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immob. financières			
	TOTAL		10 264 191	
	TOTAL GENERAL		10 434 819	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	486	499		985
Emballages récupérables divers				
TOTAL	486	499		985
TOTAL GENERAL	486	499		985

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	438 000		56 976	381 024
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	438 000		56 976	381 024
	TOTAL GÉNÉRAL	438 000		56 976	381 024
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises			56 976	
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SCI 31 RUE DE LA LIBERTE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72	2 200	436	99,55	51 693
DES S - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 42085	3 811	1 436	99,60	206 466
MANCELLE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 3	15 245		99,90	52 617
DU TERTRE ROUGE M. - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 L	3 811	347 515	99,60	3 425 098
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ZIMA - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 4231575	2 750 000	37 013 514	40,91	793 637
SF2IM - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 4879	200 000	-14 439 232	25,00	-1 184 622
SiALSACE - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 8793	10 000	-824 596	25,00	-800 598
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (8) (7)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (7)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Nette	Brute	
												Brute
Filiales et participations (1)												
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)												
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)												
SCI 31 RUE DE LA LIBERTE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 421584962	2 200	436	99,55	406 671	406 671	131 091	105 947	51 693	55 845			
DES S - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 420856247	3 811	1 436	99,60	2 888 400	2 888 400		434 981	206 466	239 040			
MANCELLE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 317307726	15 245		99,90	649 350	649 350		59 596	52 617	47 122			
DU TERTRE ROUGE M. - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 420855140	3 811	347 515	99,60	4 141 920	3 796 860	1 485 223		3 425 098				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)												
ZIMA - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 423157593	2 750 000	37 013 514	40,91	1 124 990	1 124 990		3 468 768	793 637				
SFZIM - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 487971046	200 000	-14 439 232	25,00	50 060	50 060	18 212 256		-1 184 622				
5IALSACE - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 879377703	10 000	-824 596	25,00	2 500	2 500	615 735		-800 598				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société, astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	725	725	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Etat & autres coll. publiques	2 994	2 994	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	21 546 630	21 546 630	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	500 010	500 010		
Charges constatées d'avance	789	789		
TOTAUX		22 051 147	22 051 147	
renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 800,00	32,01
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	70 800,00	32,01

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 225 993	573 835	1 652 158	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 645	18 645		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 794	2 794		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	759 641	759 641		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	338	338		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 723	2 723		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	14 382 940	14 382 940		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	17 393 075	15 740 916	1 652 158	

RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	566 674
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 582
Emprunts et dettes financières divers	13 330
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 941
Dettes fiscales et sociales	2 273
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

29 126

SCIS MARCADE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 266 610,53 euros
Siège social : 138 Route de Tours
72230 MULSANNE

413 755 463 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 418 266,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	380 323,20 euros
Réserve générale antérieure	9 726 472,86 euros
En totalité au compte "réserve générale" qui s'élève ainsi à	----- 10 106 796,06 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Dominique MARCADE



**Experts-comptables
Commissaires aux comptes**

Guillaume BLANCHARD

Laurent GODRET

Sylvie HERVE

Benoît LEROY

Natacha POTTIER

Jean Pierre VOGEL

Associé fondateur

Michel FILOCHE

SCIS MARCADE SAS

Société par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours
72230 MULSANNE

R.C.S Le Mans 413 755 463

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

4, cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans
www.altexa.fr - 02 43 43 62 62 - lemans@altexa.fr

 **Le Mans**

 **Fresnay-sur-Sarthe**

 **Saint-Calais**

SA au capital de 192 000€ ▶ Siège social : 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans ▶ Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de la Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique ▶ R.C.S. Le Mans B 333 203 099 ▶ APE 6920Z

SCIS MARCADE SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société SCIS MARCADE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCIS MARCADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 9 883 167 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait au **MANS**, le **14 juin 2022**
Le Commissaire aux Comptes
ALTEXA



Benoît LEROY

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.